

Niveaux de recours aux soins

Niveau 1 – Urgentiste, Médecin généraliste + IDE d'appui

- Bilan initial de première crise ou malaise inexpliqué (anamnèse, clinique, examens biologiques, ECG, EEG, IRM encéphalique)
- Orientation vers le neurologue
- Suivi global de la PAE (médecin généraliste + IDE d'appui) en lien sur le versant neurologique avec le neurologue



Niveau 2 – Neurologue + IDE d'appui

- Diagnostic (anamnèse, clinique, EEG, imagerie (IRM en particulier devant toute crise partielle ou atypique),
- Initiation du traitement médicamenteux antiépileptique
- Suivi
- Aide à la coordination de la prise en charge des troubles associés (neuropsychologue, psychologue clinicien, psychiatre)
- Éducation thérapeutique,
- Orientation socio-professionnelle, gestion des déplacements/conduite de véhicules
- Examens EEG
- Suivi des stimulateurs VNS
- Épilepsie au féminin : information sur contraception et grossesse



Niveau 3 – Équipe spécialisée en épileptologie

- Bilan et prise en charge des épilepsies pharmacorésistantes
- Bilan pré chirurgical non invasif (VEEG prolongées)
- Indication et mise en route de la stimulation du nerf vague
- Indication de lésionectomie ou chirurgie réglée (lobectomie temporale antérieure sur sclérose de l'hippocampe)
- Bilan préchirurgical Invasif (Stéréoelectroencéphalographie)
- Cortectomies
- Chirurgies de déconnexion
- Appui/conseil au niveau 2 en cas de difficulté diagnostique et/ou d'adaptation thérapeutique

En regard de chacun des trois niveaux de recours aux soins, un accompagnement doit si besoin être proposé pour une prise en charge globale (évaluations, informations, mises en contact). La personne doit être informée tout au long de son accompagnement (évaluation, diagnostic, traitement, etc.).